

## Rapport de la commission des finances du conseil communal de Bassins

### **Préavis 16/19 relatif à l'indemnisation des membres de la municipalité pour les années 2020 et 2021.**

**Dates des séances :** 7 et 18 novembre 2019

Membres de la commission présents :

En date du 7 novembre 2019, Mmes Nathalie Guignard Pidoux, Sylvie Elben et MM. Nicolas Sudan et Reto Gotsch,

En date du 14 novembre 2019 : Mmes Nathalie Guignard Pidoux, Herlinda Elmer et Sylvie Elben, MM. Nicolas Sudan et Reto Gotsch.

Excusés Mme Anne Genevay Bolay et M. Michel Ruffieux.

En date du 11 novembre 2019, nous avons rencontré M. le syndic et Mmes K. Gashi et M. Krasnova que nous remercions pour les explications données.

La commission des finances soutient une réévaluation des indemnités de M. le Syndic et des membres de la Municipalité. La Commission des finances est consciente que les multiples charges à accomplir dans tous les districts sont de plus en plus complexes et demandent un grand investissement personnel.

Cependant la commission des finances estime que le moment choisi pour la présentation de ce préavis n'est pas idéal (trop proche de la fin de la législature actuelle). Nous proposons que les nouvelles indemnisations rentrent en vigueur dès la prochaine législature en lien avec la capacité financière de la commune.

La commission des finances considère nécessaire une réévaluation des indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité ainsi que du président du conseil, des membres du bureau et les conseillers. C'est pourquoi la commission des finances souhaite la nomination d'une commission ad hoc chargée d'étudier dans sa globalité tels que : méthode de tarification, défraiement etc.

A

Conclusion :

En fonction des explications données par la Municipalité, il est demandé au conseil communal de Bassins :

Vu le préavis municipal no. 16/19 concernant l'indemnisation des membres de la municipalité pour l'année 2020 et 2021.

Oui les conditions du rapport de la commission des finances, la commission des finances demande le renvoi du préavis 16/19 à un prochain conseil et souhaite les mesures suivantes :

- La nomination d'une commission technique ad hoc

Reto Gotsch  
Rapporteur



Nathalie Guignard Pidoux



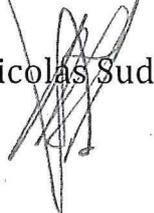
Sylvie Elben



Herlinda Elmer



Nicolas Sudan



Bassins, le 14 novembre 2019

Rapport(s) de  
minorité de Ruffens  
et Geneva?